

Actes des Assises Sport et Ruralité

2^{ème} Edition
Mars 2012



ASSISES SPORT ET RURALITE MASSIF CENTRAL

Sports de pleine nature et ruralité Quel développement durable ?



SAMEDI 10 MARS 2012- MENDE (48)

QUELS OBJECTIFS ?

- Les territoires ruraux doivent ils se positionner en tant que porteurs de projets ou être simplement le lieu de consommation des urbains ?
- Quels impacts et enjeux environnementaux, économiques et sociaux ?
- Systèmes fédéraux : baisse de la représentativité rurale ?
- Quel positionnement pour le mouvement sportif ? Instrument ou partenaire des politiques territoriales ?
- Quelle place pour les sports de pleine nature dans les politiques territoriales ?

DEROULEMENT DES ASSISES

9h15 à 9h45 Accueil des participants

9h45 à 10h00 Ouverture des Assises par les Présidents du CDOS 48 et de SPORTS-MAC

10h à 10h30 Intervention du Grand Témoin

Chaque table ronde dure 1h15 et comprend :

- Des témoignages et des expériences en rapport avec le thème
- L'intervention du grand témoin
- Un débat avec la salle.

Christian DETRANCHANT, ancien Rédacteur en chef de France 3 Languedoc
Roussillon, animera ces Assises

Le repas sera pris en commun sur place.



PROGRAMME DES ASSISES

Le Grand Témoin des Assises

M Jean-Yves BECHLER

Commissaire à l'Aménagement du Massif Central

Datar
Massif central

M Martin de la SOUDIERE, Ethnologue, rattaché au centre Edgar Morin, apportera un regard extérieur sur le milieu rural et le Massif Central sur lesquels ont portés toutes ses recherches de terrain.

Les sports de pleine nature comme vecteur social

10h30 à 11h45

1. **Cohésion sociale /Lutte contre l'isolement : personnes âgées, jeunes et personnes en situation de handicap.**

Le sport est-il un vecteur d'intégration sociale ? Comment pérenniser les actions ? Quelles activités et quelles pratiques peut-on proposer à ces publics ? Comment encourager et favoriser la mixité et l'intégration de ces publics par la pratique sportive ?

- **Jean-Baptiste DUEZ : Docteur hors statut de l'Ecole des hautes Etudes en Sciences sociales à Paris (EHESS) en anthropologie sociale et ethnologie.**

2. **Nouvelles populations : accueil de nouveaux arrivants**

Le sport peut il être un argument pour l'accueil de nouvelles populations ? Est-ce un argument actuellement ? Si non, Comment faire pour que ça le devienne ? Si oui ou en partie, comment améliorer l'offre de loisirs pleine nature ou quelle offre à intégrer dans les campagnes vers de nouvelles populations ?

- **Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA), Stéphanie FROBERT, Chargée de mission politique d'accueil de nouvelles populations.**



- **Le pays du Gévaudan-Lozère anime une démarche, Guillaume DELORME, Chef de Projet, présentera le travail mené en la matière et plus spécifiquement le lien avec les sports de pleine nature**



<http://www.pays-gevaudan-lozere.fr/>

3. **Santé : bien-être, lutte contre l'obésité, suivi post maladie**

Quels besoins ? Quelles réponses peuvent apporter les sports de pleine nature ? Le milieu rural a-t-il plus ou moins de réponses que la ville ? Pourquoi ?

Cancer Arts martiaux et informations (CAMI 12) Christian CABANTOUS 5^{ème} DAN Karaté, Brevet d'Etat Educateur Médico Sportif suivi post maladie



Le rôle économique des sports de pleine nature en milieu rural 13h30 - 14h45

1. L'itinérance :

Douce, nature, contemplative, touristique...les grands itinéraires

- **Christian BROCHIER, Président de l'association Sur le Chemin de Stevenson :** Depuis 1994, l'association Sur le chemin de R.L. Stevenson et ses partenaires œuvrent pour le développement économique du territoire en faisant vivre le GR70 et ce, dans le respect de la nature et du patrimoine. Elle a mené en 2010 une étude des retombées économiques sur les territoires traversés.



<http://www.chemin-stevenson.org>

Sportive : quelles interactions avec le territoire traversé ? Quelles sont les retombées économiques ?

Raids multisports de nature,

- **Raid Lozère Sports Nature, Benjamin MONIER, Lozère Sports Nature** œuvre pour le développement des activités de plein air en Lozère, organisateur de trail et du raid Lozère Sport nature, c'est aussi une équipe reconnue avec un beau palmarès.



<http://lozere.sportnature.free.fr/>

Loisirs motorisés,

- **Le trèfle Lozérien, Philippe BOULET, 25 ans que cette course existe et est devenue la course phare de l'enduro français.**



<http://www.trefle-lozerien-amv.com>

2. La moyenne montagne, la filière nordique : un outil au service du développement économique de la moyenne montagne, 27 ans après la Loi montagne.

- **Nordic France, Thierry GAMOT Directeur, née de la Loi Montagne en 1985, Nordic France est l'association de coordination de la filière nordique, elle représente les territoires et regroupe les associations départementales, régionales ou de massif.**



<http://nordicfrance.eu/>



Les sports de pleine nature, quel impact environnemental ?

15h - 16h15

1. L'éducation à l'environnement, c'est une obligation.

Les sports de pleine nature sont-ils un outil intéressant pour l'éducation à l'environnement de tous les publics ? Le dénominateur commun des sports de nature et l'environnement est l'éducation

- La pratique des sports de nature véhicule des valeurs spécifiques qu'il semble nécessaire de réaffirmer. **La pratique des sports de nature présente, pour tous les publics, des intérêts variés (sensibilisation à l'environnement, immersion dans un milieu, transmission de valeurs...).** Cette pratique à des fins éducatives implique toutefois des conditions de mise en œuvre spécifiques de la part des organisateurs d'activité. L'accompagnement, la mutualisation d'expériences et la communication auprès des organisateurs de projet éducatifs permettent de répondre à cet enjeu.



Benjamin Schmitz, professeur de sport à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Haute Loire.

www.sportsdenature.gouv.fr

- **Sophie BOBBÉ, anthropologue, membre associée du Centre Edgar Morin de l'EHESS à Paris.** Travaille sur l'anthropologie de la Nature et notamment sur les rapports à l'Environnement, aux espaces protégés (parcs nationaux, parcs naturels régionaux).

2. Le milieu rural, terrain de jeu des urbains ?

Quelle place pour les stratégies territoriales ? Quel positionnement pour le mouvement sportif ?

- **Olivier SIROST, Sociologue-ethnologue, Professeur en STAPS à l'université de Rouen et coresponsable d'un programme d'aménagement de l'estuaire de la Seine.** Spécialiste reconnu du plein air, du camping, du corps et de l'histoire du sport.

3. Gestion des pratiques sportives et/ou d'événementiels : prise en compte des espaces naturels, observation et maîtrise des pratiques ?

- **Bruno DAMIENS Conseiller Territorial des Activités Sportives**
Chargé du développement des sports et de loisirs de nature en Ardèche

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

<http://www.ardeche.fr/>



16h15 - 17h15

Conclusion du Grand Témoin

Interventions des Elus

Vous pouvez suivre le programme, vous inscrire, retrouver les actes des Assises
de 2010 sur le site internet dédié

assises-sport-ruralite-massifcentral.fr



Contributions des Assises 2012

10 Mars 2012
Mende

Mot d'accueil par Robert GELY

Président du Comité Olympique et Sportif de Lozère

Après une première édition en 2010 à l'échelle départementale, le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lozère a voulu donner à ces « Assises du sport et de la ruralité » une nouvelle dimension.

La première étape de cette évolution est facilement identifiable du fait de la présence à nos côtés de l'association « Sport Massif Central », association qui regroupe les 22 CDOS et les 6 CROS du Massif Central, qui, pour cette nouvelle organisation, nous a apporté son savoir faire et ses connaissances territoriales au niveau du Massif Central. La DATAR est également partie prenante de cette évolution. Jean Yves BECHLER, Commissaire à l'aménagement du Massif Central, nous fera partager son expérience.

L'objectif de cette nouvelle rencontre est de poursuivre et d'élargir la démarche débutée en 2010. Nous avons essayé d'entreprendre un état des lieux des préoccupations, des demandes, des difficultés et des attentes des acteurs du sport sur le territoire lozérien. Il s'agissait, en effet, de qualifier et de quantifier l'impact des activités sportives au niveau départemental, d'en questionner les retombées économiques et sociales. La question de la ruralité était présentée comme centrale et porteuse de la spécificité du sport en Lozère. Les ateliers avaient permis de débattre autour de quatre thématiques :

- **sport et socialisation,**
- **sport et bénévolat,**
- **sport et politiques territoriales,**
- **organisation du sport en milieu rural.**

Avec les différents intervenants présents aujourd'hui, nous allons évoquer des sujets sensiblement différents.

Les territoires ruraux doivent-ils se positionner en tant que porteurs de projets ou juste être le lieu de consommation des urbains ?

Quels impacts et enjeux environnementaux, économiques et sociaux ?

Les systèmes fédéraux entraînent-ils une baisse de la représentativité rurale ?

Quel positionnement pour le mouvement sportif ? Instrument ou partenaire des politiques territoriales ?

Pour répondre à ces questions, nous débattons avec des spécialistes des territoires ruraux mais également avec les acteurs du monde sportif et associatif.

Nous nous garderons cependant d'assimiler "sport et ruralité" à « sport de pleine nature » même si c'est bien cette évolution qui nous amène à nous pencher sur ce thème.

Mot d'accueil par Yves LEYCURAS

Président de l'Association Sports-Mac

Remerciements à tous les invités, dont la qualité et la diversité vont s'exprimer lors des débats fructueux de cette journée. Merci au CDOS de la Lozère et aux acteurs de la mise en place de cette journée de réflexion.

Evolution des populations

Les départements ruraux, dans leur ensemble, ont connu au cours du siècle dernier une émigration et une perte de populations que les difficultés de vie ont poussé vers la ville.

D'autre part, la France lors des 10 dernières années, a perdu 26% des agriculteurs, 10% du territoire agricole et 2% de la population. De nouveaux arrivants les ont remplacés en partie, c'est pourquoi la région Auvergne a créée une association de promotion qui s'appelle « Auvergne nouveau Monde ».

Les territoires

L'isolement, et les difficultés de communication des régions de moyenne montagne comme le Massif Central créent des contraintes au développement. Cependant, la pression foncière plus faible, les aménités que proposent les grands espaces, l'attractivité des paysages, facilitent le développement de pratiques sportives nouvelles en particulier pour les activités sportives de pleine nature.

Les équipements sportifs

Une brève analyse du nombre d'équipements sportifs, montre que dans les espaces ruraux, les terrains de football et les courts de tennis sont les plus répandus, comme dans le reste du territoire. La situation des zones rurales de montagne est souvent plus difficile : moins d'équipements couverts, de piscines et de salles spécialisées et distances à parcourir plus grandes pour les pratiquants. (Peu de transports en commun.)

Sur 249 938 équipements sportifs en France métropolitaine, 28% sont placés dans les communes périurbaines et 27% dans les communes rurales. Il existe un niveau d'équipements sportifs, lié à la taille de la commune. Les sites de sport de nature sont en grand nombre dans les espaces ruraux : 57,6 %, contre 28,1 % en zone périurbaine et 14,4 % dans les pôles urbains. De nouvelles pratiques, avides d'espaces et d'aventure, se créent et attirent des pratiquants nouveaux, lassés des sports traditionnels très « normés ». L'engouement des populations est devenu majoritaire pour les APPN (Activités physiques de pleine nature) : 73% se déclarent intéressés. (ARIS).

Spécificité des zones rurales et de moyenne montagne

Il faut noter, que le rapport nombre de licenciés/population globale est supérieur dans les zones rurales à celui des zones urbaines ; par exemple, dans l'ARIEGE, il atteint 40%. L'importance du sport dans les départements ruraux joue donc un rôle important dans la vie quotidienne et constitue un élément important de la cohésion sociale, le club est un outil essentiel de la vie associative, le rugby et le football des villages restent très populaires.

Animation des territoires, place du sport

Même si les conditions géographiques et climatiques sont réunies, et font que les territoires du Massif sont favorables à la pratique des APPN, il faut pouvoir animer ces territoires, avoir des acteurs capables d'accueillir et d'encadrer les pratiquants. La professionnalisation nécessaire du sport nécessite la formation des acteurs chargés de l'animation du territoire, garantie de qualité de la pratique et de la fidélisation des usagers.

Liens sport et tourisme

Des passerelles sont à établir entre le tourisme sportif, (structure marchande) et les clubs sportifs, (structures associatives), ayant des sections sport loisirs. Des stations sport nature et santé, à travers leur diversité et leur répartition harmonieuse sur le territoire ; peuvent donner de nouvelles perspectives à des circuits d'itinérance sportive. Eco loisirs et éco sport se rejoignent. La pérennisation d'emplois locaux est un objectif, à partir de la qualification tourisme-sport. (Projet d'ouverture d'un DEUST, sport tourisme, par le STAPS de Clermont en coopération avec le STAPS de Limoges). Ainsi, le développement du sport dans les territoires ruraux, n'est pas une fin en soi, c'est un facteur de développement territorial.

Introduction aux Assises par le Grand Témoin

Jean-Yves BECHLER : DATAR

C'est, tout d'abord, par des remerciements aux organisateurs de ce colloque que je souhaite débiter. 4 des 6 régions du massif central sont représentées; cela témoigne de la pertinence de cette échelle pour les questions en débat aujourd'hui mais également de la vitalité et de l'engagement du monde sportif pour l'aménagement du territoire.

L'axe choisi pour cette manifestation est celui de l'exploitation durable de la ressource, de l'extraction d'une valeur économique et sociale dans nos territoires ruraux.

En introduction, je souhaiterais vous proposer quelques angles de vue :

** Le premier, très économique, porte sur les processus d'exploitation de la ressource.*

Tout d'abord, les sports de pleine nature exploitent une qualité paysagère, donc une infrastructure, créée et entretenue par d'autres. Cela pose toute une série de questions autour de la redistribution d'une partie de la valeur produite et éclaire d'un jour particulier les conflits d'usage.

Bien sûr, avant de parler de redistribution, il faut d'abord produire. Cette production est pour partie directe : versement du sportif pour la pratique elle-même (vers l'accompagnateur, l'organisateur d'évènement, etc.) ou dans une activité essentiellement liée (vers l'hébergeur, le restaurateur, le loueur de matériel), puis indirecte, le sportif étant également, le cas échéant, un touriste.

Cette production de valeur peut être significative et cela constitue donc un double enjeu pour les territoires supports de l'activité : maximiser la dépense, mais aussi et peut-être surtout, assurer le maximum de recyclage local de cette dépense (si le matériel loué est pour partie produit sur place, si les produits consommés ou achetés proviennent de la zone, etc.). A défaut de ce recyclage, le territoire n'est qu'un support physique de l'activité sportive, mais pas un support social et productif ; il n'est donc pas durable.

Cette production de valeur peut être différée dans le temps, car une partie des sportifs de nature provenant d'autres territoires peut être incitée à venir plus longuement, voire à rester pour produire à son tour sur le territoire. Cette opportunité de plus long terme nécessite un investissement collectif, car pour convertir le touriste en habitant, le territoire doit être organisé, ce qui suppose une dépense publique et un état d'esprit, ce que l'on résume sous les politiques d'accueil.

Sur quoi repose cette production ?

* Sur une haute qualité de nature. L'objectif de durabilité consiste donc à l'exploiter sans la sur-exploiter. D'où des questions qu'on retrouve dans les politiques européennes de pêche : réserves sans pratiques, quotas d'exploitation, limitation de pratique afin que le milieu ne soit pas trop modifié

* Sur l'existence d'agriculteurs, de forestiers ; sur l'existence des services qui rendent plus confortables la pratique sportive, services intermittents ou permanents ; voire sur des prestations dédiées confiées à des associations œuvrant dans le champ environnemental (associations de protection de la nature, mais également associations d'autres usagers, pêcheurs, chasseurs) ou à des associations sportives locales, à l'année (entretien des équipements ou des voies de nature)

La production repose donc pour grande partie sur des tiers. Dès lors, comment optimiser au niveau territorial la valeur conjointe du sport de nature et des activités qui lui sont nécessaires ? Comment le territoire peut-il être organisé pour favoriser cette optimisation ? Comment proposer une échelle de redistribution des prélèvements opérés sur ces activités pour une redistribution équitable de la valeur produite aux protagonistes de cette production ?

Le premier angle de vue que je vous propose donc, c'est à la fois l'exploitation durable - couplage production et environnement - et la répartition équitable de la valeur ajoutée entre acteurs et entre échelles - couplage économique et social -

** Le deuxième angle, c'est autour du public des sports de nature, la question des apports sociaux de la pratique sportive de nature.*

Tout d'abord, qui est le client ? Est-il extérieur au territoire, avec une exploitation hors-sol, comme on peut trouver dans les safaris ? La seule jointure entre l'activité et le territoire est alors seulement l'économie de services. Ou bien est-il aussi partie prenante du territoire, avec les possibilités de mixité, de rencontres induites ?

On mesure bien le double enjeu pour le territoire de ne pas vivre la pratique sportive de nature comme une superposition sans lien avec les autres activités :

- * en liant la consommation et la production, c'est-à-dire en approfondissant, sur le territoire des activités contribuant à la pratique sportive, on assure la socialisation indispensable pour dépasser les conflits d'usage

- * en favorisant la rencontre entre le sportif de nature et les habitants du territoire support de l'activité, on modifie la pratique des habitants, on crée une culture

Ensuite, quel est l'impact du développement des sports de nature globalement sur le bien-être de la population ? On est alors dans le champ de la santé, mais aussi celui de l'inclusion sociale. Et la question posée aux politiques publiques est : le mesure-t-on bien ? Lui donne-t-on une réelle valeur ? Comment compare-t-on une politique qui favorise ces pratiques à d'autres politiques publiques en matière de santé ou d'inclusion sociale : c'est l'exemple célèbre de la politique de distribution de moustiquaires pour lutter contre l'absentéisme scolaire et le taux d'alphabétisation. Comment mesure-t-on enfin les bénéfices induits en terme d'attractivité territoriale (ainsi que le montre par exemple l'étude sur les aménités conduite par le GIP Massif Central)

** Troisième angle, vous avez choisi de ne pas parler des équipements. Mais c'est une question importante aussi, même en sports de nature :*

- * avec la question de la pratique sportive et des handicaps, avec une clientèle importante (c'est l'économie), mais aussi une amélioration du bien-être général

- * avec la question du confort autour de la pratique, car si l'image de nature progresse, le monde est aussi très urbain et la nature fait peur au public non expert ou non spécialiste, s'il n'y a pas un niveau de confort rassurant (pour le pratiquant ou sa famille)

- * avec la question de l'offre : des sites et espaces de sport nature à l'échelle du massif central : combien y en a-t-il ? Quelle est l'organisation de ces sites ? Comment profiter des leçons du passé, notamment des acquis, en terme d'erreurs comme de réussites, des stations de ski

Contributions des interventions

Atelier n°1

Le sport de pleine nature comme vecteur social

Sport et ruralité à la Gymnastique Volontaire - Laurence LANDRIVON - Conseillère en développement

La Gymnastique Volontaire en Lozère s'attache à proposer diverses activités pour répondre aux besoins de différentes cibles. Trois publics sont ainsi visés : les adultes, les enfants et les séniors avec pour principaux objectifs : de rompre l'isolement et de favoriser la mixité sociale.

La proximité du village permet de connaître personnellement les licenciés et ainsi d'adapter les activités en fonction des caractéristiques individuelles.

L'animateur, Christian DETRANCHANT, souligne à la fin de la présentation, qu'il n'est pas juste d'opposer le rural et l'urbain au niveau de la convivialité. En effet, cela est corrélé avec la densité de population et la rentabilité des gymnases qui nécessite l'utilisation de tous les créneaux horaires. Ainsi les moments de convivialité après les cours, se doivent d'être restreints pour l'accueil d'un nouveau groupe sur le créneau horaire suivant.

Intervention de la salle:

* Quelle est la différence entre la Gymnastique Volontaire de la Lozère et les autres départements : La gestion de club ne peut être que différente puisqu'elle s'établit en fonction du nombre de licenciés.

* Une autre intervention pointe du doigt l'importance de l'esprit de non compétition et du bénévolat qui facilite le savoir vivre ensemble. Mais attention, il ne faut pas opposer le bénévolat et le salariat.

Santé, bien être, lutte contre l'obésité, suivi post maladie - Christian CABANTOUS - CAMI

La CAMI Sport et Cancer est une association qui propose une pratique sportive organisée aux personnes atteintes ou ayant été atteintes d'un cancer. En effet, en cancérologie, il a été démontré que la dépense énergétique, atteignant un certain seuil, permettait de faire basculer le métabolisme entre cellules cancéreuses et cellules saines.

POURQUOI ?

Lutter contre la fatigue/ Meilleure adhésion au traitement/Lutter contre effets secondaires

QUAND FAIRE DU SPORT ?

En prévention / En cours de traitement/ Après le traitement (continuer une activité physique après un traitement diminue de 40% les risques de rémissions)

Création d'un diplôme universitaire Sport et cancer à la CAMI : ouvert à toute personne disposant d'un BE, pour tout diplômé STAPS à partir de la licence ou pour tout titulaire d'un D.E de kinésithérapie.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CAMI

Les cours proposés se déroulent en dehors du parcours de soin ce qui facilite le lien social et permet de connaître une structure différente de la maison ou de l'hôpital.

Les cours se déroulent dans un lieu protégé et réservé avec une pédagogie adaptée : pratique sécurisée et dynamique

DEVELOPPEMENT DE LA CAMI

Pour que la CAMI puisse s'implanter dans différentes villes, il faut qu'une personne titulaire d'un BE, d'une licence STAPS, ou d'un D.E kiné veuille s'investir et suivre la formation qui dure un an et demi avec un suivi lourd notamment d'un point de vue psychologique. Par ailleurs, les soucis financiers ne favorisent pas le développement de cette structure car les cours doivent avoir lieu en journée et un animateur ne peut proposer que quelques cours par semaines. Aussi, faut-il pouvoir dégager du temps sur son temps de travail pour pouvoir dispenser ses cours en journée.

Enfin, il est à savoir que la CAMI communique beaucoup pour se faire connaître et réalise beaucoup d'intervention. Ils sont par ailleurs dans le plan cancer 2, plan cancer 2009-2013, qui s'engage sur 3 axes pour faire face à de nouveaux défis.

L'objectif de cette intervention sera d'expliciter les évolutions avec l'arrivée de nouvelles populations dans le Massif Central et en Auvergne, en fournissant quelques éléments de réflexions sur le sport comme vecteur de développement économique.

EVOLUTIONS :

Le Massif Central compte 3 800 000 habitants, soit une augmentation de plus de un million d'habitants depuis 1999.

4 nouveaux arrivants sur 10 vont vers les milieux ruraux en Auvergne, ils viennent majoritairement des grandes métropoles. (Paris, PACA, Rhône-Alpes)

L'Auvergne se classe au 10^{ème} rang des populations les plus attractives de France.

Diffusion de vidéos : www.lesurbanophiles.com. Ces vidéos mettent en situation un vrai citadin arrivant sur un territoire rural et qui perçoit les possibilités de qualité de vie sur le territoire référent ou encore les offres d'emploi potentielles.

Le rôle de l'ARDTA est de coordonner tous les intervenants pour rendre attractif le territoire. Pour cela, l'Agence possède différents outils notamment les résidences d'entrepreneurs qui proposent un hébergement avec les conditions pour préparer et mettre en œuvre un projet. L'ARDTA cible ainsi les citoyens qui ont, finalement, des aspirations et des modes de vie proches des ruraux. D'autre part, des outils tels que les démarches qualité, les formations ou l'Observatoire peuvent être utilisés.

REFLEXIONS SUR L'APPORT DU SPORT

Le sport est une *valeur identitaire* de la région, c'est un *ambassadeur de l'Auvergne*. Il permet l'organisation de *manifestations sportives* et ainsi il concourt à l'attractivité du territoire. Enfin, le sport est le siège de *sites emblématiques* permettant un certain rayonnement national.

Nouvelles populations, accueil de nouveaux arrivants - Guillaume DELORME - Le pays du Gévaudan

Ce réseau existe en Lozère dans le but de mutualiser les compétences et les contacts. Il souhaite mettre en avant une offre d'accueil plus attractive, favorisant ainsi l'accueil de nouvelles populations.

Il propose collectivement aux futurs arrivants une activité, une réceptivité et/ou des aménités conjuguées à un accompagnement et à une hospitalité.

Le sport, dans l'accueil de ces nouveaux arrivants, peut être considéré comme un facteur de motivation pour la migration. C'est une composante de l'offre d'accueil donc le Réseau s'interroge sur la promotion et la valorisation de celle-ci. Plusieurs pistes sont évoquées : s'intéresser aux équipements sportifs, aux associations et clubs sportifs, aux espaces sites et itinéraires de pleine nature, et aux événements sportifs.

Le sport n'est, certes pas un critère prépondérant pour l'installation mais une plus-value « concurrentielle » par rapport à d'autres territoires.

Le sport peut aussi être un vecteur d'intégration, il peut être la clé d'une installation durable.

Les politiques d'accueil sont au cœur d'un développement durable et transversal de nos territoires ruraux.

Points de vigilances et perspectives :

Nécessité d'un recensement précis, fiable et mis à jour

Besoin de sensibiliser les associations et les clubs sportifs sur leur rôle d'accueil en matière d'intégration

Promouvoir spécifiquement les APPN

Evénements sportifs : facteurs de promotion.

Le Conseil général, le pays des sources et l'INSEE sont en train de mener une étude sur le territoire pour dresser un portrait de nouvel arrivant.

Atelier n°2

Le rôle économique des sports de pleine nature en milieu rural

L'itinérance douce, contemplative - Christian BROCHER - Association Chemin de Stevenson

L'association « Sur le Chemin de Stevenson » regroupe 4 départements, 3 régions, 28 communes et 120 prestataires. Elle a été créée en 1994. Cette dernière a réalisé une étude d'impact économique pour connaître la fréquentation du chemin de Stevenson, le profil des randonneurs, et l'impact économique généré sur les territoires traversés.

Dispositifs mis en place :

2 types de questionnaires, des hébergeurs partenaires comptabilisant les nuitées, des éco-compteurs répartis sur le chemin, contribution de tours opérateurs de la FF de Randonnée

Résultats de l'étude sur différents points :

Profil des randonneurs : sexe, CSP, région d'origine

Type de randonnée : nombre d'étapes, mode de déplacement, mode de transport, mois de départ...

Données de fréquentation : nombre de randonneurs et nombre de nuitées générées

Données de dépense : Impact économique global généré par les randonneurs en fonction du secteur d'activité :

Hébergements marchands/ Restauration marchande/ Commerces/ Transports sur site / Café, bar / Loisirs / Forfaits

Conclusion de l'étude et enseignements à tirer:

Une fréquentation importante et un impact économique non négligeable met en exergue que le « Chemin de Stevenson » est un véritable outil de développement pour les territoires traversés. Cette étude a ainsi permis de démontrer l'impact réel de ce chemin mais a aussi permis à l'Association d'avoir une meilleure connaissance des randonneurs et ainsi de mieux adapter l'offre.

L'itinérance sportive - Benjamin MONIER - Raid Lozère Sport Nature

Il est tout d'abord à noter que les raids multisports n'ont pas de fédération à proprement parler. Benjamin MONIER débute son intervention en explicitant que le territoire se décompose en 2 éléments : l'environnement naturel et les populations locales.

Eléments naturels :

Grâce aux raids multi disciplinaires, on peut découvrir différents espaces. Aussi, le raid s'adapte et met en œuvre le moyen de progression le plus adapté en fonction des zones traversées. De plus, le pratiquant est sensibilisé à la protection de l'environnement, il a donc intérêt à protéger son outil de pratique, c'est-à-dire son environnement. Mais attention, le pratiquant ne connaît pas tous les impacts de sa pratique sur l'environnement. Aussi, la pratique du raid en compétition permet d'être d'autant plus sensibilisé. Pour le raid Lozère sport nature, afin de limiter l'impact sur l'environnement, les organisateurs limitent le nombre d'équipes rendant plus simple la gestion de la course tout en assurant un maximum de sécurité.

Populations locales :

La collaboration avec les collectivités locales est importante car elle met en relation le pratiquant, la population locale et la Collectivité Locale. L'organisation d'une compétition peut être intéressante car elle peut induire un aménagement ou un réaménagement d'un territoire. Il peut aussi y avoir un impact économique même si la durée et le nombre de participants sont limités. Enfin, l'organisation d'un raid peut permettre la valorisation du territoire et ainsi entraîner un certain engouement pour le territoire.

Pour conclure, Benjamin MONIER met en évidence que les territoires ruraux qui sont dotés d'espaces naturels ont une carte à jouer dans le développement économique d'un territoire. Il faut toutefois faire attention à la sur fréquentation car la vertu même de la pratique en extérieur peut être pervertie. Les pratiquants de raid peuvent être un intérêt pour les collectivités car ils ont une raison d'être et un profil en adéquation avec leurs attentes.

Le Trèfle Lozérien est une épreuve de loisirs motorisés, limitée à 500 concurrents (professionnels ou sponsors) dont 250 qui sont récurrents chaque année. Les concurrents doivent effectuer 3 boucles sur un week-end (vendredi-samedi-dimanche). Il allie compétition et découverte du territoire avec une moyenne de 30 km/h. Aucune étude sur les retombées économiques n'a été réalisée à ce jour. Toutefois c'est un événement très diffusé dans la presse télé et radio, et la presse spécialisée (à retombée mondiale), ce qui permet ainsi de mesurer les retombées indirectes.

La moyenne Montagne - La Filière nordique - Isabelle Plane - Nordic France

Le nordique se caractérise par une organisation de la pratique au niveau des territoires. Il est la quintessence des 3 piliers du développement durable :

Aspect social : rencontre entre des professionnels (pluri actif) et les habitants (souvent pisteurs). C'est un développement très complet

Aspect économique : il existe un réseau économique né de la redevance. En effet, il a été mis en avant que 1€ dépensé sur le territoire engendrait 16€ de retombées économiques

Interventions de l'Assemblée sur les différentes interventions de l'atelier n°2

Intervention sur le nordique :

* On constate des changements climatiques induisant une diminution de la quantité de neige. Quelles vont être les stratégies pour y pallier?

Quand il y a de la neige, le pratiquant est là ; les aléas ont toujours été là...il ne faut pas tirer de sonnettes mais voir avec son temps. Il y a d'ailleurs certains massifs qui investissent dans le nordique.

* Réflexion sur le lien à tisser entre les activités de passage et les gens présents sur le territoire toute l'année.

Intervention sur le projet de Stevenson :

* Est ce que les randonneurs seraient prêts à participer à une veille sur l'impact environnemental ou sur la survie du territoire par le ramassage de déchets...

Intervention du Conseil général de la Lozère : explicitant une opération qu'il met en place : l'opération « été sport nature ». Cette dernière permet aux vacanciers de pratiquer un sport qu'il ne pratique pas chez eux ; pratique conjuguée avec celle des lozériens. Le Conseil Général insiste sur le rôle des CDESI dans ce domaine en précisant que l'objectif poursuivi est le maintien de l'ouverture du territoire.

Intervention du CDOS de l'Aveyron : il met en exergue la problématique liée à l'activité des clubs qui s'arrêtent en juin et reprennent en septembre...Le CDOS Aveyron souhaite faire prendre conscience aux clubs que proposer des initiations durant cette période pour les touristes ou les pratiquants extérieurs permettrait un apport économique non négligeable. Ainsi cela éviterait l'organisation de manifestations subsidiaires telles que les lotos). Il est à savoir que, légalement, les associations ont le droit d'avoir une part de prestation de service...mais cette fiscalité est méconnue des associations sportives. Aussi, se développent des sociétés commerciales pour ces touristes. En Aveyron, les clubs et les sociétés commerciales se sont entendus sur une répartition : les clubs agissent sur le local et les sociétés commerciales sur les touristes car les associations ne sont pas à la hauteur pour répondre à la demande touristique.

Débat sur les problématiques de sport associatif et sport commercial.

Débat sur les loisirs motorisés et leur impact sur l'environnement.

Conclusion du Grand Témoin :

Les retombées économiques se mesurent en argent et en emploi. Mais comment fait-on pour « grossir le gâteau »? Selon M. BECHLER, il manque des services.

A-t-on créé des sports suffisamment importants pour développer la pratique sportive : ne faut-il pas développer des filières qui pourraient être incluses au sport de nature?

Au sujet de l'organisation organisationnelle : la pratique sportive annuelle et la pratique touristique : exemple à mettre en œuvre dans différents territoires.

Atelier n°3 Les sports de pleine nature, quel impact environnemental?

L'éducation à l'environnement, c'est une obligation - Benjamin SCHMITTS - DDCSPP Haute-Loire

Benjamin SCHMITTS travaille à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) de la Haute-Loire, initialement professeur de sport; membre du Pôle Ressource Sports de nature.

Son intervention s'attachera à mettre en évidence le lien entre Sport et Environnement.

Les sports de pleine nature respectueux de l'environnement ?

L'intervenant explicite dans un premier temps qu'un sportif pratique par attirance, c'est-à-dire par l'essence même de son activité, ce qui n'exclue pas qu'il a implicitement un contact à l'environnement. Les sports de nature ont, certes de manière sous-entendue, une influence sur l'éducation à l'environnement.

Les stratégies mises en place

Trois stratégies ont été mises en place par le Pôle Ressource Sports de nature, s'articulant autour de trois axes :

- La formation des éducateurs sportifs et les stratégies commerciales
- La prise en compte des sports de nature par le milieu éducatif
- ✎ Leur prise en compte par le public autonome
- ✎ Toutefois il existe des freins à la mise en place de ces stratégies tels que : la crispation des relations, les difficultés de ciblage ou encore le brouillage des messages.

Quels sont les moyens et objectifs ?

Le Groupe Ressource National a défini 3 orientations :

- Mettre en place une campagne de communication : des affiches sur les sports de nature sont disponibles dans les DDJSCS, DDCSPP...
- Recenser, valoriser et soutenir des projets éducatifs : un site ENOS expériences a été créé, il recense les expériences sur un territoire liées à la pleine nature. Ceci permet de partager une expérience de pratique.
- Mettre l'accent sur le volet juridique

En conclusion, le lien entre sports de nature et environnement n'est pas forcément évident. Le contexte qui est en évolution se veut plus incitatif. Enfin, des moyens, des outils et une ambition collective sont à construire.

Gestion des pratiques sportives et/ ou d'événementiels - Bruno DAMIENS - Conseil Général Ardèche

Bruno DAMIENS s'attachera à mettre en exergue l'impact des sports de pleine nature sur l'environnement grâce à l'exemple du Département de l'Ardèche.

Afin de pérenniser l'accès aux espaces sites et itinéraires, l'Ardèche a mis en place une démarche consultative et partenariale regroupant le mouvement sportif et certains acteurs liés à l'environnement, à l'enseignement et à l'économie. Pour ce faire, un schéma a été mis en place avec des fiches actions pour aider au développement des sports et loisirs de nature.

L'Ardèche a ainsi mis en évidence que les sports de nature avaient un impact sur l'environnement et qu'il fallait mieux les maîtriser.

Pour ce faire, l'Ardèche fait appel aux partenaires, à la CDESI et à un outil transversal type SIG. Un site internet : Ardèche Sports a été créé, il regroupe sur un même site des données issues de wikipédia, de google earth et d'un géoportail. Il prend aussi en compte le volet environnemental avec les CDESI/ PDESI, les loisirs motorisés et l'événementiel sportif de nature.

Conclusion du Grand Témoin Jean-Yves BECHLER - DATAR -

A l'issue de ces ateliers, il est temps à présent de dégager des pistes : pistes de travail et pistes d'action. C'est ce que vous avez fait dans les restitutions et à partir duquel, loin de l'idée de synthèse, je voudrais de nouveau vous proposer quelques réflexions.

On a besoin d'activités en zones peu denses. Les sports de nature ont un impact environnemental (négatif et positif), créent des emplois (ici et ailleurs), permettent du lien social mais génèrent des conflits d'usage, agissent sur la santé (en mal ou en bien suivant le degré d'intensité de la pratique).

Ce qu'on peut vouloir, collectivement, c'est une dose équilibrée et acceptable de cet ensemble.

Qui donc décide de cette dose ? le marché ? le législateur ? l'urbain ? le local ? Naturellement personne, on est dans la complexité, le rapport de force, le tacite. Alors, plutôt que de confronter chaque déterminant un à un en essayant d'objectiver la bonne valeur pour ce déterminant, les ateliers d'aujourd'hui nous invitent à regarder des solutions qui opèrent ici et là et à nous demander si ces solutions nous plaisent.

Tout d'abord, puisque la ruralité est un atout pour les sports de nature, et qu'une bonne partie du public est urbain, on peut regarder les initiatives de mise en réseau d'équipements et de pratiques entre métropoles et zones rurales (escalade, randonnée, courses). A l'œuvre, du lien urbain-rural, de nouvelles mixités et du mélange de cultures, l'entretien des équipements en zone rurale réalisée par une contribution des urbains – c'est une forme de péréquation territoriale volontaire – la résorption de conflits d'usage par une succession temporelle des usagers, la possibilité de drainer des compétences dans les deux sens.

Puisque les sports de nature sont un atout pour les dynamiques d'accueil et un secteur d'activités sur lequel on peut parier pour conforter de la production dans les territoires, on peut regarder les initiatives de formations multi-qualifiantes pour permettre le développement d'une pluri-activité moins risquée. A l'œuvre, de nouvelles façons d'aborder les compétences sur un territoire, un ferment pour une flexibilité plus grande du dialogue social territorial, de quoi créer des ponts entre les activités productives de base du territoire et la demande de consommation du pratiquant sportif

Puisque les sports de nature se pratiquent sur des sites exceptionnels, on peut regarder la réalité des différenciations territoriales. L'offre de sport sur nos territoires aptes à une pratique spécifique de sports de nature est, de fait différente de celle présente sur d'autres territoires. On va trouver des compétences exceptionnelles, des sportifs de haut niveau, qui sont un atout nouveau pour le territoire. Dans le village où je réside, un seul champion de lutte gréco-romaine arrivé là par hasard, a conduit à l'ouverture d'un club de bon niveau et tous les enfants du village sont initiés à la lutte. Sur le long terme, cela les marque nécessairement et marque aussi le territoire. En regardant en face la réalité de cette différenciation territoriale, et la manière dont cette différence se mixe avec une offre habituelle, on peut réaliser des transpositions dans bien d'autres secteurs d'activités. On y verra, encore et toujours, de l'économie, avec des avantages comparatifs, des organisations sociales qui favorisent plus ou moins bien leur expression, la création d'une culture liée à cette exception (en positif ou en rejet).

Ce qui nous est donc donné à creuser, d'ici au prochain colloque, est notre capacité à expérimenter, à observer, et à partager les résultats en réseau, sur chacun des thèmes qui a été travaillé aujourd'hui :

- * où et comment produit-on davantage de valeur pour le territoire à partir de la même pratique ? Ou voit-on émerger de nouveaux Oxbow sur nos territoires ? Ou voit-on davantage de services à la population grâce aux sports de nature ?

- * où voit-on de l'innovation organisationnelle qui lie fortement un territoire rural et des partenaires urbains ?

- * où voit-on de nouveaux partages de richesse, des professionnels prêts à rétrocéder une partie de leurs gains aux autres usagers du territoire (sportifs ou non)

- * où voit-on se mixer des pratiques sportives différentes concernant des publics différents (locaux et touristes, valides et handicapés, jeunes et personnes âgées, personnes en bonne santé et personnes en maladie chronique ou en convalescence)

- * où dépasse-t-on du conflit environnemental lié aux usages grâce à des instruments de régulation collectifs (chartes, éducation, valeurs sportives)

J'aurai de mon côté grand plaisir à vous retrouver pour votre prochain colloque, si vous avez la gentillesse de m'y convier. Le sport ouvre des perspectives de discussion très utiles pour appréhender l'aménagement du territoire ; à l'heure où nous préparons les programmes 2014-2020, c'est un moment enrichissant et fructueux. Je crois que les représentants au comité de massif que j'ai aperçus aujourd'hui, s'associent largement à ce dernier propos. Merci.

Contributions des Assises

Réalisée par Martin de la Soudière et Sophie Bobbé

Martin de la Soudière et Sophie Bobbé

Ethnologues

Nous avons été surpris du foisonnement d'initiatives sportives dans le Massif central, de la diversité des registres et des enjeux qu'elles induisent. D'autres champs se seraient montrés tout aussi polysémiques, par exemple la question de la nature ou celle des paysages, où, justement, s'inscrit cette problématique du sport dit « pleine nature ». La Nature serait-elle rédemptrice, *a priori* « » ?

Nous formulerons ici trois remarques certaines sous forme de regrets.

Que la profondeur historique n'ait pas été suffisamment évoquée ni prise en compte lors des interventions. Profondeur historique qui, à la fois, ancre certaines pratiques dans l'histoire régionale et pourrait leur conférer une légitimité supplémentaire ; et permettrait de mieux cerner les enjeux et le rôle des différentes instances concernées dans la mise en œuvre et la gestion des certaines activités. Je pense par exemple, pour avoir mené des enquêtes sur les chemins (sur le Mont-Aigoual et sur le Mont-Gerbier-de-Joncs, par exemple), à la randonnée, qui trouve ses lettres de noblesse depuis les moutons parcourant et fabriquant leurs *drailles* sous la houlette de leurs bergers, jusqu'à Robert-Louis Stevenson (mais qui était Stevenson ? Il faudrait mieux le dire aux randonneurs, et puis élargir le propos en faisant un parallèle entre cet itinéraire et celui de Saint-Jacques), puis, dans les années d'après-guerre, la création des chemins dits de *grande randonnée* (avec le docteur Cabouat dans les Cévennes). Je pense aussi à la longue tradition de l'accueil des familles ou des enfants et adolescents pour des raisons de santé ou de loisir (cf. les cures dites *de plein air*) à Lespérrou (Gard), Le Malzieu, le Chambon-sur Lignon (Haute-Loire), ou encore au village d'Aubrac (Aveyron).

Ensuite, j'ai regretté que les intervenants ne fassent pas suffisamment référence à des initiatives se développant dans d'autres régions, moins à titre de comparaison, que pour signaler la généralité ou au contraire l'exception des cas auvergnats, limousins, ardéchois ou lozériens. Pour l'accueil des nouvelles populations, nulle mention par exemple n'a été faite du forum annuel qui se déroule à Limoges, ni du collectif de chercheurs/acteurs *Solidarité ville/campagne*. J'ai parfois perçu une pointe de chauvinisme, ou du moins de vanité territoriale : « Massif central !... ».

Enfin, et comme Sophie Bobbé l'a signalé plusieurs fois, les exposés se sont beaucoup fondés sur des chiffres et des statistiques, mais trop rarement sur des approches fines, menées par observation de cas individuels. C'est là un appel à peine déguisé à faire appel à des sociologues ou à des ethnologues pour mieux comprendre, en profondeur, les « cultures sportives » dans la diversité des parcours des pratiquants et de leurs motivations.

Un autre point : attention aux mots que nous utilisons souvent trop paresseusement: simplificateurs, pièges, paravents.

RURAL ? Oui, on peut parler de *rural*, mais à condition d'en cerner les contours et les cas de figure : de quel rural parle-t-on ? Une petite ville n'est pas un bourg, qui n'est pas une petite commune rurale, qui n'est pas un hameau. Par ailleurs, je n'ai pas aimé, justement, la façon dont l'*urbain* a été diabolisé dans certaines interventions, comme s'il n'y avait de convivialité, de proximité que dans le rural. (Nous en connaissons tous : je connais moi aussi des hameaux où les voisins ne se parlent pas...). Rappelons que les exodes ruraux français ont conduit nombreux de nos ancêtres montagnards, nos maçons creusois vers des migrations définitives vers les villes pour y travailler ou y séjourner pour de longues périodes – ce fut le cas des maçons creusois, des cafetiers aubraciens et cantaliens, des charbonniers savoyards.

¹ Bienfaisante nature.- *Communications*, n° 74.

² Cf. les travaux d'Olivier Sirost, sociologue en STAPS à Rouen invité par vos soins, qui n'a pas pu se joindre à nous à Mende.

Et puisque nous pointons ici quelques paradoxes ou ambiguïtés, on rappellera que le sport n'est pas réductible à du collectif, de l'organisationnel et de l'institutionnel. Il serait donc judicieux d'orienter les efforts pour les pratiques individuelles, inopinées qui répondent tant à des envies subites, des sensibilités différentes et incitent tout à chacun à s'adonner à des pratiques de sport, de nature individuelles, voire dissidentes (flânerie, pique-nique...) ? On le sait, «vraie littérature se moque de la littérature » : et si le vrai sport se moquait du sport ? Perdu, hésitant, obligé de se débrouiller par lui-même, le marcheur n'aurait-il pas une meilleure et surtout une connaissance des espaces ruraux plus riche - car entée sur une expérience toute personnelle - que le visiteur d'un parc naturel régional où des bornes sont installées partout, qui lui commandent son usage des lieux et lui confisquent son expérience. C'est également le cas d'expériences qui se répandent dans certains parcs nationaux où des écouteurs sont proposés aux usagers qui, au cours de leurs activités sportives ou de leurs déambulations, des conseils leur enjoignant de s'arrêter pour observer telle espèce végétale protégée, tel paysage et qui les abreuvent d'un discours soutenu sur l'histoire écologique, géologique du territoire. Bref une visite de musée en plein air ! Et pour finir, je mentionnerai dans cet ordre d'idées, les *burons du silence* récemment créés sur l'Aubrac, où, au-delà du sport, mais dans le registre de l'expérience sensorielle de l'espace, le vacancier qui y réside est invité à la méditation, au repos, au bien-être, sans même avoir à se déplacer. Il est d'autres pratiques sportives que celles qui induisent la compétition et le dépassement de soi.

Une proposition serait de réaliser une étude anthropologique sur les intérêts, motivations, activités, souhaits des usagers de la Région, qu'ils soient natifs du lieu, primo-arrivants, de passage (touriste, saisonniers), ou encore retournants comme c'est le cas de nombreux enfants de la Région partis travailler dans une autre région et qui choisissent de «au pays » après la retraite). Ceci permettrait de mieux saisir leurs attentes et mieux comprendre les usages qu'ils ont de la nature, et de repérer tant les réseaux de sociabilité que ce qui est susceptible de faire lien social.

⁸. C'est le cas du parc national du Mercantour récemment observé par Sophie Bobbé.

⁹. Sophie Bobbé, 2010, «social et réseaux de sociabilité. Étude sur les usages et utilisateurs du Parc naturel régional de Lorraine », rapport remis à la Direction Régional des Affaires Culturelles de Lorraine et au Parc naturel régional de Lorraine, 120 p.

Jean-Baptiste DUEZ

Ethnologue

Au regard des interventions qui ont eu lieu un élément introductif consisterait à souligner la complémentarité. Si l'on a opposé villes et villages, villes et ruralité, villes et nature, l'évolution d'un certain nombre de pratiques sportives tendent à abolir les frontières entre les sports qui se déroulent en équipements couverts et ceux qui se déroulent en pleine nature. Au regard de cet état de fait, il convient de comprendre que les clubs de sports quels qu'ils soient, sont des lieux de sociabilité. Celle-ci se construit dans le partage des activités, et notamment dans l'organisation des activités de pleine nature. Ainsi, si l'on ne peut associer la ruralité aux seuls sports de pleine nature, des liens complexes existent entre ces derniers, et les infrastructures sportives urbaines et rurales. Penser ces liens s'avère complexe, tant les pratiques sportives puisqu'elles sont très variées et différent l'une de l'autre. Le caractère complémentaire des sports entre eux est pourtant une réalité connue de longue date, et partagée des pratiquants qui construisent un savoir commun sur le sport en échangeant sur leurs pratiques respectives. On peut à ce propos mentionner le développement des multi-activités, telles que le Trail qui associe différentes pratiques telles que la course à pieds, le vélo, la spéléologie ou le kayak. Cette réalité existait déjà dans d'autres sports comme le ski et l'alpinisme. Si les Brevets d'Etat ont délimité clairement des frontières entre les sports, un moniteur d'escalade ne pouvant exercer les activités d'un guide de haute montagne par exemple, les sports de montagne en particulier se sont, et ce rapidement au cours de l'histoire de l'alpinisme, exercés de façon complémentaire.

Il existe ensuite une cohésion entre des clubs urbains qui amènent des pratiquants occasionnels en zones rurales, avec les clubs ruraux, et cette dynamique est importante. Ces liens sociaux peuvent exister, pour citer un exemple, pour l'entretien d'une falaise en située en zone rurale (telle la falaise d'Hauteroche «ée» de la sorte entre la FSGT parisienne et un club local). Une réflexion dans ce domaine peut éventuellement amener, au regard du développement de sports donnés à travers des modes récentes, à pérenniser également des emplois non délocalisables. Il est impossible de mentionner tous les sports mais on peut citer toutefois le développement des activités munies d'une voile en montagne, ainsi que l'escalade, devenue récemment pour les seuls pratiquants parisiens de la FSGT par exemple, le second sport le plus populaire après le football. Cette dernière pratique appelle *de facto* à une coordination entre les activités rurales et urbaines. A côté des professionnels des pratiques, le sport constitue une activité très importante pour l'ensemble de la chaîne du tourisme en montagne.

Une telle cohésion est importante, dans un second temps, pour comprendre aussi que si les pratiques du territoire se partagent, et que ce partage ne suffit en soi à justifier tous les comportements qui peuvent avoir lieu dans les différentes pratiques, car il est inexact d'opposer écologistes et pratiquants de pratiques sportives. Si les guides de montagne et les accompagnateurs entretiennent souvent les sentiers et voies qu'ils gravissent avec leurs clients, et sont également souvent rattachés à des organismes de protection de la nature tels que le célèbre *Mountain Wilderness*, cette réflexion est inhérente à de très nombreuses pratiques. *Mountain Wilderness*, association créée et portée par l'alpiniste Reinhold Messner s'occupe à côté d'actions spécifiques, d'activités écologistes évidentes, telles que le démantèlement d'équipements abandonnés par des stations de ski, ou encore parfois par la deuxième guerre mondiale. La complémentarité de cette socialité des pratiques et de cette socialité de la réflexion sur l'écologie ou le développement durable vont de paire, et ne peuvent servir à opposer différents pratiquants. Elles devraient plutôt permettre d'appuyer une réflexion pour une base commune, la gestion des itinéraires relevant ensuite de la compétence du Conseil Général.

*Rendez-vous dans 2 ans,
c'est-à-dire en 2014, pour les
nouvelles*

Assises du Sport et de la Ruralité

Lexique des Assises 2012

APPN : **A**ctivités **P**hysiques de **P**leine **N**ature

ARDTA : **A**gence **R**égionale de **D**éveloppement des **T**erritoires d'**A**uvergne

BE : **B**revet d'**E**tat

CDESI : **C**ommission **D**épartementale des **E**spaces **S**ites et **I**tinéraires

CDOS : **C**omité **D**épartemental **O**lympique et **S**portif

CROS : **C**omité **R**égional **O**lympique et **S**portif

CSP : **C**atégorie **S**ocio - **P**rofessionnelle

DATAR : **D**élégation **I**nterministérielle à l'**A**ménagement du **T**erritoire et à l'**A**ttractivité **R**égionale

DDCSPP : **D**irection **D**épartementale de la **C**ohésion **S**ociale et de la **P**rotection des **P**opulations

DDJSCS : **D**irection **R**égionale de la **J**eunesse, des **S**ports et de la **C**ohésion **S**ociale

DE : **D**iplôme d'**E**tat

DEUST : **D**iplôme d'**E**tudes **U**niversitaires **S**cientifiques et **T**echniques

FSGT : **F**édération **S**portive et **G**ymnique du **T**ravail

INSEE : **I**nstitut **N**ational de la **S**tatistiques et des **E**tudes **E**conomiques

SIG : **S**ystème d'**I**nformations **G**éographiques

STAPS : **S**ciences et **T**echniques des **A**ctivités **P**hysiques et **S**portives



CDOS Lozère

Maison Départementale des Sports
Rue du Faubourg Montbel
48000 MENDE

Tel : 04 66 49 12 12
Fax : 04 66 49 31 49

Sports-MAC

Résidence le Pérou
43 Rue de Blanzat
63100 CLERMONT-FERRAND

Tel : 04 73 90 02 37
Fax : 04 73 90 02 41

